

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 12 AVRIL 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_072 : AMÉNAGEMENT DE L'ITINÉRAIRE N°4 – CHEMIN DE
Bramevaques à Puygouzon – PHASE 2A – PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt deux, le douze avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 avril 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Grégory AVEROUS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, messieurs Pierre DOAT, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Roland GILLES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Nathalie FERRAND-LEFRANC), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 AVRIL 2022

**N° DEL2022_072 : AMÉNAGEMENT DE L'ITINÉRAIRE N°4 – CHEMIN DE
BRAMEVAQUES À PUYGOUZON – PHASE 2A – PLAN DE FINANCEMENT**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

L'aménagement de l'itinéraire n°4, entre le chemin de Bellevue et le chemin de la Roquette via le chemin de Bramevaques, s'inscrit dans la continuité des opérations précédentes réalisées avenue des hirondelles, chemin du Grand Chêne, chemin des Crêtes et rue Corneille.

L'objectif est de déployer le réseau de déplacements piétons sur les coteaux nord de la commune de Puygouzon vers ceux de la ville d'Albi, en liaison avec les voies de déplacements doux longeant la rocade.

La phase 2A de cette opération concerne le chemin de Bramevaques en continuité de la phase 1 réalisée précédemment sur les chemins de Bellevue et de Bramevaques.

L'aménagement consiste à créer un cheminement pour les cycles et piétons, qui permette de réaménager l'espace paysager et de créer un cheminement doux sécurisé maillé vers les opérations précédemment réalisées.

La phase 2A sera réalisée au cours de l'été 2022.

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
aménagement du chemin de Bramevaques Phase 2A		État 35 %	96 581,95 €
		région 15 %	41 392,26 €
		Autofinancement	137 974,21 €
TOTAL	275 948,42 €	TOTAL	275 948,42 €

Il est proposé de solliciter des subventions auprès de l'État et de la Région Occitanie.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 mars 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération aménagement de l'itinéraire n°4 – chemin de Bramevaques à Puygouzon – phase 2A – plan de financement pour un montant de 275 948,42 € HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
aménagement du chemin de Bramevaques - phase 2A		État 35 %	96 581,95 €
		région 15 %	41 392,26 €
		autofinancement	137 974,21 €
TOTAL	275 948,42 €	TOTAL	275 948,42 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État au titre de la DSIL 2022

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Occitanie au titre du contrat bourg-centre.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 avril 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY